

**ENJEU – Association intercommunale de Rolle et environs
Conseil Intercommunal du 11 juin 2025**

Rapport de Commission de Gestion

Préavis no 05-2025 -du Comité de Direction concernant les comptes 2024 d'Enfance & Jeunesse

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Délégués,

La commission de gestion, composée de Mesdames Anne Gaggio (excusée), Mireille Saw Min Zin (excusée), Eva Schultz, Marie-France Bietry, Messieurs Daniel Emery, Cédric Gremaud (excusé) et Philippe Parmelin, président, s'est réunie le 7 mai 2025 dans la salle de conférence de l'association EnJeu, avenue des Uttins 1 à Rolle.

A cette occasion, la commission a rencontré les membres du CoDir d'EnJeu du dicastère des finances, soit Mesdames Natacha Jaquier, Marinella Page et Monsieur Frédéric Mani. Étaient également présentes Mesdames Isabelle Houmard, directrice, et Monica Gerber, responsable des finances de l'association.

Les comptes 2024 nous ont été présentés et nous avons reçu les réponses aux questions que nous avons soulevées. Des éclaircissements supplémentaires nous ont été donnés sur le préavis no. 05-2025 par la suite.

Nous nous sommes encore réunis les 14 et 21 mai (Cédric Gremaud étant excusé) et c'est à l'issue de cette dernière séance que la commission a discuté des présentes conclusions et établi son rapport.

Nous remercions vivement l'ensemble des intervenants rencontrés pour la présentation claire et les réponses apportées aux requêtes de notre commission. Nous remercions également le CoDir pour les documents toujours plus explicites et remis conformément aux délais demandés l'année dernière. Ceux-ci ont servi de base à l'établissement de ce rapport.

Analyse des comptes, remarques générales

De manière générale, nous avons constaté que les budgets ont été respectés. Les préavis ont aussi tous été complétés dans les temps et dans les budgets prévus.

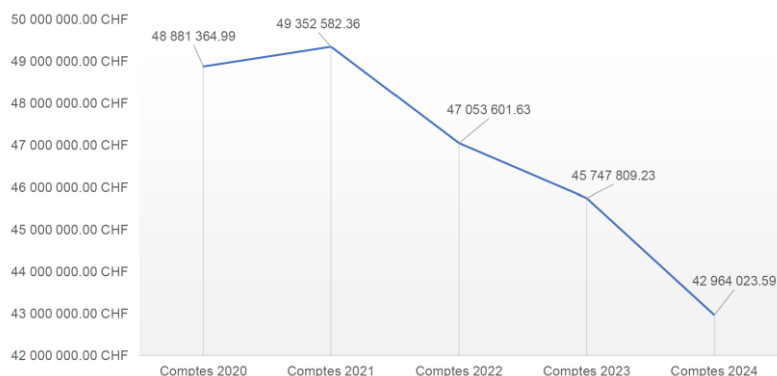
La projection budgétaire a été améliorée de manière générale et les écarts réduits par rapport aux années précédentes. Ceci est particulièrement notable en ce qui concerne le volet Accueil de Jour, pour lequel la restitution aux communes a diminué de moitié en comparaison de l'année dernière.

L'inclusion dans la présentation des comptes de nombreuses indications en facilitent la lecture. Le tableau des emprunts a aussi été dûment complété conformément à la demande de la CoGest en 2024.

Bilan

Amortissements

La dette liée aux investissements diminue de manière constante selon le plan d'amortissement, influençant le total du bilan en conséquence.



Graphique issu de la présentation du CoDir

Emprunts

Le tableau des emprunts est plus clair et montre les échéances des différentes tranches contractées. Est à noter que la décision de fractionner les emprunts en différentes « tranches » dont certaines à plus court terme apporte de la flexibilité. Ceci permettra de renégocier les taux, notamment pour les emprunts contractés durant les dernières années où les taux étaient moins favorables.

Fonds de réserve

La nouvelle norme comptable MCH2 impose de rédiger et d'attribuer un règlement particulier à chaque fonds de réserve. Ceux-ci sont donc en cours de rationalisation, ce qui justifie les réattributions et dissolutions proposées dans le préavis.

Comptes de fonctionnement

De manière générale, les différents budgets ont été respectés, malgré la fluctuation et l'accroissement des demandes. Les écarts majeurs ont été soulevés et questionnés. Nos questions ont trouvé des réponses satisfaisantes.

Bibliothèque

Nous nous réjouissons de l'augmentation de la fréquentation de la bibliothèque. La bibliothèque a enregistré une augmentation de 9% du nombre de prêts par rapport à 2023.

Entretien et maintenance des bâtiments / conciergerie

Le recours à des entreprises externes a lieu si nécessaire. Le coût et la valeur ajoutée d'un service interne par rapport à un service externe sont évalués pour chaque cas de figure. Il est toutefois important de garder un personnel de confiance disponible sur place dans chaque structure afin de contribuer à son bon fonctionnement. Ceci crée aussi un lien entre les différents acteurs (enseignants, intervenants, élèves et concierge), ce qui améliore l'ambiance générale, aide à résoudre les problèmes quotidiens sans avoir besoin de solliciter EnJeu, et ainsi de gagner en efficacité et en temps.

Gestion de l'association

L'ouverture de la crèche des Petits Bouchons a été effectuée en temps et en heures, à la satisfaction générale. L'exécution de ce nouveau projet démontre la bonne collaboration entre la commune de Luins et EnJeu, et a généré rapidement 22 places supplémentaires en crèche.

La précipitation à conduire des projets de grande ampleur comme l'école de Gilly engendre des maladroites de conception qui génèrent des coûts supplémentaires plusieurs années après. Il serait donc souhaitable d'apprendre de ces expériences pour les futurs projets, et notamment de tenir compte de l'avis des futurs utilisateurs (éducateurs, enseignants, élèves...) lors de la finalisation de la conception.

En conclusion, la CoGest félicite EnJeu et le CoDir pour son engagement et pour tous les progrès constatés au niveau de l'organisation, de la communication et du respect du budget.

Conclusion

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, la commission de gestion recommande à l'unanimité d'accepter le préavis 05-2025 tel que présenté et vous recommande :

1. D'approuver les comptes 2024 du volet Bibliothèque ;
2. D'approuver les comptes 2024 du volet Scolaire ;
3. De restituer le solde des volets Scolaire et Bibliothèque en faveur des communes, qui s'élève à CHF 292'224.66 ;
4. D'approuver la création du « Fonds de réserve requérants d'asile, compte 9282.56 » de CHF 97'606.10 ;
5. D'approuver la dissolution du « Fonds Ass. Mixte des anciens élèves Rolle, compte 9280.06 » de CHF 10'856.10 ;
6. D'approuver les comptes 2024 du volet Accueil de Jour ;
7. De restituer le solde du volet Accueil de Jour en faveur des communes, qui s'élève à CHF 586'555.88 ;
8. D'approuver l'attribution de CHF 14'802.43 à « Fonds de réserve Massard », compte 9282.54 ;
9. D'approuver la création du « Fonds de réserve Les Petits Bouchons, compte 9282.57 » de CHF 21 '752.17 ;
10. D'approuver un prélèvement du « Fonds de réserve AJERE, compte 9281.00 » de CHF 13'965.44 ;
11. D'approuver un prélèvement du « Fonds de réserve Accueil de Jour », compte 9282.50 » de CHF 20'171.38 ;
12. De donner décharge au CODIR pour sa gestion durant l'exercice 2024 ;
13. De donner décharge à la Commission de Gestion de son mandat.

Pour la commission de gestion :

Philippe Parmelin, Président

Anne Gaggio

Mireille Saw Min Zin

Eva Schultz

Daniel Emery

Cédric Gremaud

Marie-France Bietry, rapporteur